



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 4 avril 2024

N° 17

### Autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès des services de l'Etat pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2024

		<i>Télétransmission Préfecture</i>
Membres composant le Conseil Municipal .....	<b>49</b>	Nomenclature : 7.5
Membres en exercice .....	<b>49</b>	Numéro : 094-219400686-20240404- lmc11341-DE-1-1
Membres présents .....	<b>40</b>	Date réception : 9 avril 2024
Membres excusés et représentés .....	<b>5</b>	
Membres absents non représentés .....	<b>4</b>	
Pour .....	<b>45</b>	
Contre .....	<b>0</b>	
Abstention .....	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote .....	<b>0</b>	

Le 4 avril 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 40, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 29 mars 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

#### Étaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Sandra HOSSEINI, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Hélène FEO, M. Alain MERIGOT, Conseillers Municipaux.

#### Étaient absents excusés et représentés:

Mme Pascale MOORTGAT qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, M. Henri PETTENI qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

#### Étaient absents non représentés :

M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, M. Laurent DUBOIS.

N° 17

**OBJET : Autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès des services de l'Etat pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2024**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L2334-42 du Code Générale des Collectivités Territorial (CGCT) autorisant toutes les communes à demander à bénéficier d'une subvention au titre de la DSIL,

**VU** La circulaire du 8 janvier 2024 de la Direction de la citoyenneté et de la légalité de la Préfecture du Val-de-Marne précisant les modalités d'intervention liées à la DSIL 2024,

**VU** le plan annuel d'investissement de la Ville relatif aux travaux qui seront entrepris dans les mois à venir,

**VU** l'avis de la Commission Finances, Administration municipale, marchés publics et numérique en date du 27 mars 2024,

**CONSIDERANT** que les projets d'investissement déposés entrent dans le cadre de la programmation de la DSIL 2024

**Sur** proposition de Monsieur le Maire,

**Après examen et délibéré :**

**Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès des services de l'Etat pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 4 avril 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

*Certification exécutoire*

Certifié Exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture  
le 9 avril 2024  
et de la publication électronique le  
Le Directeur Général des Services  
11 AVR. 2024

Frédéric ERZIN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI

LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

**N° 17**

**OBJET : Autorisation donnée au Maire d'effectuer les démarches auprès des services de l'Etat pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2024**

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

